



# DIVORCE

## PIÈCES À FOURNIR À L'OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE DIVORCE

Voici la liste des pièces à fournir afin d'établir l'acte de liquidation de votre régime matrimonial dans le cadre d'un divorce.

### → Concernant les parties

- Les pièces d'identité des parties
- Le contrat de mariage s'il en a été établi un
- Le questionnaire d'état-civil rempli par chacun
- L'ordonnance de non-conciliation en cas de divorce contentieux

### → Concernant les biens

- Le titre de propriété du/des immeuble(s), dépendant de la communauté et appartenant à l'un ou l'autre époux
- Les derniers relevés de tous les comptes bancaires des époux (comptes joints, comptes personnels, comptes communs et comptes propres, y compris PERCO, PEE, PER)
- Les contrats d'assurance-vie
- Les statuts des sociétés et bilans
- Les cartes grises des véhicules
- Le solde des emprunts et passif éventuel en cours
- Les actes de donation reçus à l'occasion d'une succession